



www.sage-authion.fr

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE DU BASSIN DE L'AUTHION

DÉLIBÉRATION

DÉLIBÉRATION N°2022-08 – VALIDATION DU RAPPORT DE PHASE 1 DE L'ÉTUDE H.M.U.C. DU SAGE AUTHION

**SEANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 15 DÉCEMBRE 2022 À LA
SALLE RAYMOND LAUNAY À LONGUÉ-JUMELLES (49160)**



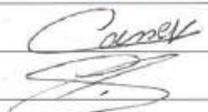
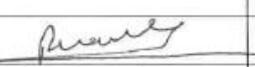
Date de la convocation à la Commission Locale de l'Eau : 02 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 53

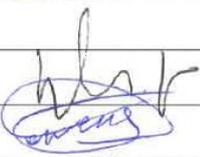
Nombre de membres présents : 20

Nombre de pouvoirs : 0

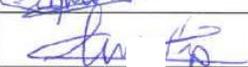
Liste d'émargement pour le collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (9 membres présents et 0 pouvoir) – 9 votants :

1er collège 29 membres	Nom & Prénom des membres 2019	EMARGEMENT	POUVOIR
Conseil Départemental Indre et Loire	CARLES Jean-Marie	Excusé	
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy		
Conseil Régional du Centre Val de Loire	ROIRON Pierre-Alain	Excusé	
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric	Excusé	
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la	BLANC Grégory	Excusé	
Etablissement Public Loire	DENIS Adrien	Excusé	
PNR Loire Anjou Touraine	PASSET Jackie		
SMBAA (Président)	PEGE Patrice		
SMBAA (VP Authion)	PRONO Jean-Charles		
SMBAA (VP Touraine)	BARANGER Benoit		
SMBAA (VP Lathan)	RIUAULT Christian		
SMBAA (VP Couasson)	FALLOURD Jean-Jacques		
Angers Loire Métropole	PAVILLON Jean-Paul		
Angers Loire Métropole	BOUSSION Sébastien		
Angers Loire Métropole	HEULIN Paul		
Angers Loire Métropole	MEIGNAN Pierre-Noël		
Saumur Val de Loire	DEMION Pierre-Yves	Excusé	
Saumur Val de Loire	POEHR Eric		
Saumur Val de Loire	HARRAULT Jérôme		
Saumur Val de Loire	CANTIN Jeannick		
CC Baugeois Vallée	RABOUAN Franck		
CC Baugeois Vallée	LEBRETON Michel		
CC Baugeois Vallée	CHAMPION Francis	Excusé	
CC Baugeois Vallée	CHAUSSEPIED Jean-Claude	Excusé	
CC Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier		
CC Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
CC Touraine Ouest Val de Loire	GHANAY Hedja		
CC Anjou Loire Sarthe	BEAUDOIN Jean-Pierre		
CC Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre		

Liste d'émargement pour le collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations (5 membres présents et 0 pouvoir) - 5 votants :

2ème collège 14 membres	Nom & Prénom des membres 2019	EMARGEMENT	POUVOIR
Asso. ARCA	BRESSON Dominique (Gérard GODEFROY)		
CPIE Touraine	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie (Mathis PRIOUL)		
Synd.Prop.Pr.49	D'OYSONVILLE Hubert		
CCI Maine-et-Loire	LANGEVIN Michel (VIOUX Philippe ou LORTIE Elsa)	Excusé	
Féd.Pêche I&L	MARQUET Daniel (GLATIGNY Benjamin)		
CCI Touraine	GUILLIEN Thierry		
Syndicat forestier de l'Anjou	DU BOULLAY Nicolas		
Chamb.Ag.PdL	LAIZE Denis		
CRDABaugeois	LAMBERT Jean-Denis		
Asso. Sauvegarde Anjou	LEPAGE Yves		
	COUVERCELLE Christian		
Asso. Irrigants BVA	BLOURDIER Antony		
Chamb.Ag.I&L	PICHET Thomas		
Féd.Pêche M&L	MERLIN Bernard (FENEON Stéphanie)		
Ligue Pr.Oiseaux	MORON Jean-Pierre		

Liste d'émargement pour le collège des services de l'Etat et de ses établissements publics (6 membres présents et 0 pouvoirs) – 6 votants :

3ème collège 9 membres			
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne DREAL Centre	Représenté par M. Nicolas MEYER		
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire	Monsieur Pierre Ory Représenté par Mme Valérie GRENON		
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire	Madame Marie LAJUS Représenté par M. Thierry JACQUIER (eau)		
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	Monsieur le Directeur général ou son représentant : M. Pascal BONIOU		
Monsieur le Directeur de la DREAL PAYS DE LA LOIRE	Représenté par M. François-Jacques CHENAIS		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	A l'attention de Mme GELLE, M. ANDRE, M. DUPRET ou M. DUGUE		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire	Représenté par M. PIQUEMAL & M. BLANCHARD		
Madame la Directrice Régionale Pays de la Loire OFFICE FRANCAIS DE LA	Représenté par Madame Nathalie FRANQUET, Aurélien VIAU, M. CHANTELOUP		
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Représenté par M. BEZET	Excusé	

AVIS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

VALIDATION DU RAPPORT DE PHASE 1 DE L'ÉTUDE H.M.U.C. DU SAGE AUTHION

L'**étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC)** a pour objectif d'affiner les connaissances sur l'adéquation besoins-ressources, et d'estimer les tendances d'évolution climatique, démographique et économique afin d'adapter au mieux la gestion des ressources en eau sur le bassin versant de l'Authion.

Les résultats de l'étude HMUC, validés par la Commission Locale de l'Eau (CLE) seront intégrés au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour :

- Ajuster les débits et niveaux piézométriques d'objectifs d'étiage (DOE et POE) ;
- Mettre à jour les volumes prélevables, définis en 2015, et préciser des conditions de prélèvements estivales et hivernales.

Le **rapport de Phase 1** intitulé « Caractérisation du territoire et recueil des données complémentaires » est découpé en 6 chapitres :

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| 1. Contexte et objet de l'étude | 5. Volet milieux |
| 2. Volet hydrologie superficielle | 6. Volet climat |
| 3. Volet hydrologie souterraine | 7. Conclusion |
| 4. Volet usages | |

La première phase de l'étude HMUC a permis de caractériser le territoire du bassin versant de l'Authion pour chaque volet. Ce travail basé sur une étude bibliographique approfondie, l'analyse des données hydrométriques disponibles et la campagne de mesures a permis de dresser un certain nombre de conclusions :

➤ HYDROLOGIE

L'influence du soutien d'étiage est majeure sur les cours d'eau réalimentés. On note par exemple que le QMNA5 du Lathan équivaut à 75 % du module.

Pour les cours d'eau non réalimentés comme le Couasnon ou le Changeon, on note que les débits d'étiage sont supérieurs à 50 % du module (respectivement 56 % et 78 %), avec certainement un soutien par la nappe. Le travail de modélisation hydrogéologique qui sera réalisé en phase 2 permettra de mieux définir les échanges nappes-rivières.

Sur les parties amont des bassins versants, les cours d'eau, moins soutenus par les nappes, connaissent des assècs fréquents et longs, susceptibles de s'aggraver avec le changement climatique.

Concernant l'hydrogéologie, le rapport décrit les différentes nappes. La campagne réalisée en fin de saison hivernale, montre des niveaux très bas, après un hiver marqué par de très faibles précipitations.

➤ MILIEUX

La qualité des cours d'eau du territoire est moyenne à dégradée, tant en physico-chimie qu'en qualité biologique. La majeure partie du territoire est dans un contexte cyprinicole, avec comme espèce repère : le brochet. Pour les têtes de bassin du Couasnon, du Changeon et de la Riverolle, le contexte est intermédiaire avec pour espèce repère la truite fario.

➤ USAGES

Le travail d'inventaire approfondi a permis la constitution d'une base de données des usages plus complète que celle de la précédente étude de définition des volumes prélevables. L'évolution des volumes est d'avantage liée à une amélioration de la connaissance qu'à une réelle hausse de la consommation.

Les prélèvements à usage agricole concernent les milieux superficiels et souterrains. En revanche, tous les autres prélèvements exploitent uniquement les nappes souterraines (industriels, eau potable, irrigation dans les unités de gestion amont).

Si certains usages rejettent autant d'eau qu'ils en prélèvent, ces restitutions ont lieu dans les cours d'eau.

➤ CLIMAT

Les modèles climatiques ne sont pas formels sur l'évolution des précipitations. En revanche, ils s'accordent sur l'augmentation des températures qui sera à l'origine d'une forte augmentation du phénomène d'évapotranspiration et d'une sécheresse des sols, ce qui perturbera le cycle hydrologique (recharge des nappes, écoulements).

La baisse des débits et l'augmentation des températures risquent d'aggraver les tensions sur le milieu naturel et sur l'ensemble du couvert végétal (forêts et cultures), on peut attendre une demande en eau croissante pour ces usages.

Le travail de phase 2 permettra de constituer un modèle hydrologique de surface et un modèle souterrain. Ces modèles intégreront les différents prélèvements et rejets identifiés en phase 1, ainsi que les chroniques météorologiques sur la période 2001-2021.

Ce travail de modélisation permettra de compléter le bilan hydrique « influencé » par unité de gestion, en tenant compte des échanges nappes-rivières.

Dans un second temps, ces prélèvements seront retirés, permettant d'obtenir des niveaux piézométriques et des débits « désinfluencés ».

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants	20
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votes	20
Nombre de votes contre les candidats	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour les candidats	20

Après délibération, le rapport de phase 1 de l'étude HMUC du SAGE Authion est validé à l'unanimité, avec 20 votes pour.

Le Président de la CLE du SAGE Authion
Jeannick CANTIN

